

recouvrement des recettes, plus faible que prévu, pourrait compromettre l'atteinte de l'objectif fixé pour cette année.

Le gouvernement philippin a également montré qu'il avait sérieusement l'intention de poursuivre les réformes structurelles qui s'imposent en adoptant le projet de loi sur la réforme du secteur de l'énergie électrique (*Power Sector Reform Bill*).

Accès au marché — résultats obtenus en 2001

- Le Canada et le ministère de l'agriculture des Philippines ont réussi à mettre au point un protocole mutuellement satisfaisant d'enregistrement des ingrédients canadiens qui sont issus de la biotechnologie et qui entrent dans la fabrication des aliments pour animaux.

Accès au marché — priorités du Canada pour 2002

- Continuer à surveiller l'élaboration de politiques susceptibles d'influencer l'importation de produits agroalimentaires canadiens comme la viande, les produits carnés, les huîtres fraîches et surgelées.
- Suivre l'évolution de la politique des Philippines en matière d'étiquetage des produits issus de la biotechnologie.
- Veiller à la transparence et à l'application régulière de la procédure de prise de décision par le gouvernement des Philippines en ce qui a trait aux secteurs touchant les importations et les sociétés d'investissement canadiennes.
- Promouvoir les avantages d'une exploitation minière respectueuse de l'environnement et de la collectivité.
- Inciter les Philippines à se joindre au Canada qui préconise une approche multilatérale en ce qui concerne les problèmes du secteur sidérurgique.

Investissement

En 1998, les investissements directs canadiens aux Philippines s'élevaient à 370 millions de dollars canadiens. Les investisseurs canadiens les plus importants aux Philippines sont la société d'assurances Sun Life et la Financière Manuvie.

Les investisseurs canadiens se heurtent à certains obstacles sur le marché des Philippines, particulièrement dans le secteur des mines. Les sociétés canadiennes ont essuyé des revers causés par le caractère imprévisible et le manque de transparence du processus décisionnel associé aux ententes de partage de la production minérale (*Mineral Production Sharing Agreements*) et à la délivrance des certificats d'approbation du point de vue environnemental (*Environmental Clearance Certificates*), et par l'incapacité des autorités locales à lutter contre la présence illégale de mineurs et de petites entreprises de transformation.

CAMBODGE

Aperçu

L'économie du Cambodge est plutôt ouverte et axée sur le marché. Les exportateurs canadiens n'ont donc pas eu à surmonter d'obstacles importants pour accéder à ce marché. La période de croissance économique que connaît le Cambodge s'est poursuivie en 2001, malgré un ralentissement général dans les secteurs du vêtement et du tourisme. Le FMI est toutefois satisfait des réformes gouvernementales effectuées dans ces secteurs déterminants.

Le gouvernement royal du Cambodge a mis en place sa stratégie en matière de politiques commerciales favorables aux pauvres qui a valu au Cambodge d'être choisi comme l'un des trois pays participants à un projet-pilote qui s'inscrit dans l'approche dite du « Cadre intégré ». Il s'agit d'une démarche commune à six grandes organisations internationales : le FMI, le CCI, la CNUED, le PNUD, la Banque mondiale et l'OMC. Le Cambodge a également obtenu le statut d'observateur à l'OMC et espère se joindre bientôt aux autres pays membres.

La valeur totale du commerce bilatéral de janvier à septembre 2001 a été supérieure à 25 millions de dollars. La valeur des exportations du Canada dépassait 1,5 million de dollars alors que les importations du Cambodge s'élevaient à plus de 23 millions de dollars.

Accès au marché — résultats obtenus en 2001

- Le gouvernement du Cambodge poursuit la libéralisation des conditions relatives aux investissements étrangers : ceux-ci peuvent maintenant représenter jusqu'à concurrence de 100 % du capital.
- À partir de janvier 2002, la taxe à l'importation sur tous les produits des technologies de l'information et des télécommunications sera réduite de 70 %.

Accès au marché — priorités du Canada pour 2002

- Jouer un rôle actif, par l'entremise de programmes bilatéraux, dans l'instauration d'un programme de renforcement des capacités au profit des politiques économique et commerciale.
- Défendre les intérêts des entreprises canadiennes dans le marché.
- Continuer à faire pression pour que progresse la réforme du gouvernement d'entreprise et du système judiciaire, lesquels constituent des obstacles non tarifaires au commerce et aux investissements canadiens.